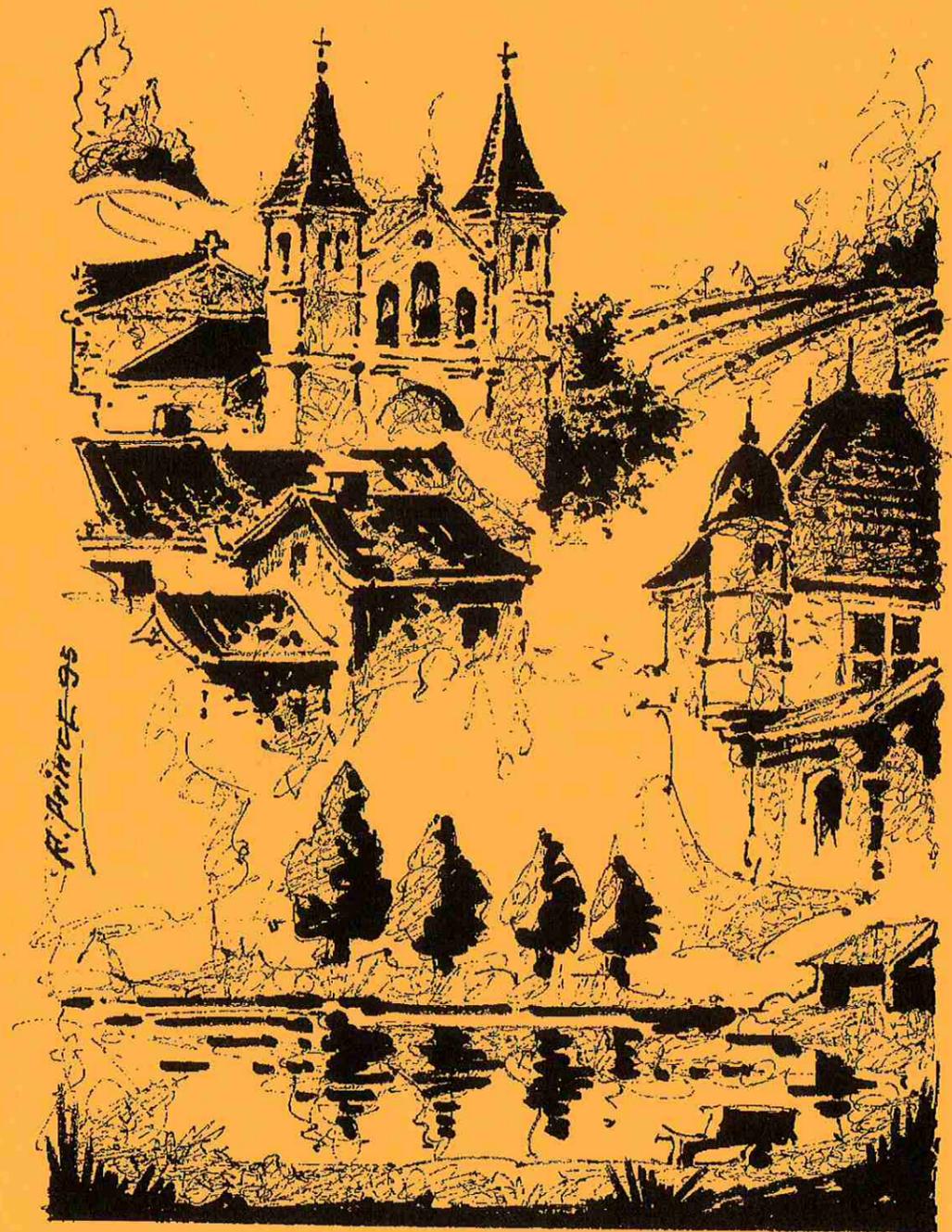


~ CELLES



I
N
F
O
S



Le mot du Maire

Celloises, Cellois,

Je pensais pouvoir écrire que nous étions enfin entrés dans le XXIème siècle, hélas pour une partie de la commune, les coupures, à répétition du courant électrique, dues à la vétusté du réseau aérien, m'invitent à modérer mes propos.

2024 aura été une année bien arrosée et souvent privée de soleil, perturbant les travaux de nos agriculteurs. N'oublions pas les nombreuses médailles de nos sportifs qui ont brillé lors des jeux olympiques de Paris. Que dire des élections, tant Européennes que législatives, apportant plus d'incertitudes que de sérénité.

Au chapitre des travaux :

- Achèvement de l'aménagement des ruelles en septembre, fortement perturbé par les intempéries, Notre petit village présente un visage très accueillant.
- Le pylône de téléphonie mobile, tant attendu, comble enfin « la zone blanche » du cœur de notre commune associé au déploiement de la fibre, pour ceux qui le souhaitent, c'est un vrai plus pour nos concitoyens. L'installation de 2 défibrillateurs (mairie et salle des fêtes), accessibles à tous, rassure en cas de besoin.
- L'aire de jeux, souhaitée depuis plusieurs années par le conseil municipal, voit le jour. Un grand merci à Francis et mes collègues, qui ont épaulé Thomas et José dans son aménagement afin d'en minimiser le coût. Le site de l'étang trouve une attractivité supplémentaire, s'il en avait besoin !!!

- La mise en place de stores pliants autour de la halle augmente le confort d'utilisation.
- Dans le domaine de la voirie, compétence de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois, de nombreux travaux d'entretien ont été réalisés sur nos chemins. Vu le coût, je pense qu'un minimum de respect est indispensable.
- Les circuits de randonnées, domaine de prédilection et entretenus par Denis, voient une fréquentation toujours plus importante (marches, trails, VTT)

Tout n'est malheureusement pas au beau fixe : l'ombre de la fermeture de la classe ouverte il y a 3 ans plane sur nos têtes en ce début d'année.

Après une année 2024 très riche en réalisations et devant les risques financiers liés aux incertitudes au plus haut niveau de l'État, 2025 verra une pose dans les investissements. Ils se résumeront à l'indispensable et à quelques opportunités, équilibre budgétaire oblige. Cependant, les projets ne manquent pas, en particulier dans le domaine des économies d'énergies (cantine, salle des fêtes, logements...) et la rénovation de la maison du bourg.

Je termine mon propos en remerciant chaleureusement mes collègues pour leur engagement, les membres des associations pour leur dynamisme et leur vitalité et les employés communaux pour leur dévouement au service de tous.

Bonne et heureuse année 2025 à tous.



SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

13 JANVIER 2024

Présentation des vœux



par Monsieur le Maire entouré de Monsieur Mérillou, sénateur, de Monsieur Bazinet, vice-président du conseil départemental et président de la CCPR, de Madame Bezac-Gonthier, Conseillère départementale, de ses collègues Maires et du conseil municipal



Les administrés ont partagé la galette et le verre de l'amitié



23 FEVRIER 2024

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION

Les résultats de l'année 2023 sont validés pour les budgets :

- LOTISSEMENT : 9 251,90€
- ASSAINISSEMENT : 6 484,39€
- PRINCIPAL : 260 578,91€

CONVENTION FOURRIÈRE

Elle est reconduite avec la SPA de BERGERAC pour l'année 2024.

ADHÉSION A L'ADIL24

Le Conseil Municipal valide son renouvellement pour l'année.

GESTION D'UN CHAPITEAU

La commune de Montagrier est chargée de l'entretien de cette structure.

Les communes, qui ont signé la convention, participent aux frais de réparations. A ce titre, une somme sera inscrite au budget 2024 ainsi qu'une prévision pour son extension.

CONTINGENT INCENDIE 2024

Monsieur le Maire évoque la possibilité de le payer mensuellement au SDIS 24. Le conseil municipal accepte ce protocole.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le contrat de gestion de la facturation aux abonnés et du reversement de la redevance à la commune est renouvelé avec la SOGEDO de Ribérac au 1^{er} janvier 2024.



Filter planté du premier étage



Filter planté du second étage

**03 MARS 2024
REPAS DES AÎNÉS**

Ce repas est préparé et servi par les membres du conseil municipal et leurs conjoints, Nos anciens les ont bien remerciés pour ce délicieux moment



Comme tous les ans, les grands-mères ont été mises à l'honneur ; des jonquilles leur ont été offertes et une composition fleurie aux 3 doyennes, Paulette, Huguette et Marie Françoise



Ce repas est préparé puis servi par les membres du conseil municipal et leur conjoint(e)s, nos anciens les ont bien remerciés pour ce délicieux moment.

12 AVRIL 2024

FISCALITE DIRECTE LOCALE

Les taux votés, sans augmentation comme les années précédentes, sont les suivants :

- Foncier Bâti : 35,26 %
- Foncier Non Bâti : 43,11 %
- Taxe Habitation (TH) : 7,70%

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Monsieur le Maire énumère les associations et établissements scolaires pour lesquels il propose le versement de subvention de fonctionnement sous conditions. Après en avoir délibéré, le conseil municipal inscrit une somme au budget de l'année 2024.

REDEVANCE ASSAINISSEMENT

La révision sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2024 et payable en janvier et en juillet comme suit :
Part fixe : 180€ par an à verser en 2 fois
Part liée au m3 : 1,50€ suivant le relevé

ADOPTION DES BUDGETS - Année 2024

PRINCIPAL

- Fonctionnement : 799 397,37€
- Investissement : 744 584,31€

ASSAINISSEMENT

- Fonctionnement : 30 223,39€
- Investissement : 19 040,24€

LOTISSEMENT

(clôture et reversement du solde au budget principal)

- Fonctionnement : 79 967,84€
- Investissement : 35 357,97€

CRÉATION D'UNE AIRE DE JEUX

Cet espace dédié aux enfants sera installé à proximité de la mairie et de l'étang communal. Après consultations, le devis de la société Altrad Mefran collectivités est validé.

SOUTIEN AU MONDE AGRICOLE

Le conseil municipal, pleinement conscient des difficultés rencontrées par les agricultrices et les agriculteurs, apporte son soutien à l'ensemble de la filière agricole.



ACHATS DIVERS

Dans le cadre de l'adoption budgétaire, seront acquis :

- 2 défibrillateurs installés un à la salle des fêtes et l'autre à la mairie
- Des stores extérieurs pour la halle
- Un 2^{ème} écran d'ordinateur et une chaise de bureau pour le secrétariat de la mairie

UTILISATIONS DE L'ÉTANG COMMUNAL

- 1) RESIDENCE DU VAL DE DRONNE
- 2) EHPAD DE LA MEYNARDIE
- 3) LA GAULE RIBERACOISE
- 4) SCOLAIRES

L'étang est mis à leur disposition gratuitement en fonction du calendrier et sous la responsabilité des établissements.

DONS

Remerciements au comité paroissial et à la paroisse St Jean Baptiste de Dronne de Ribérac pour leur participation à la pose de la porte vitrée de l'église.

31 MAI 2024

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

La commune demande à percevoir les redevances pour l'année 2024 :

- ENEDIS pour les ouvrages de transport et de distribution d'électricité
- ORANGE pour les artères aériennes, en sous-sol et les emprises au sol.

MODIFICATION TEMPORAIRE D'UN CONTRAT DE TRAVAIL

Vu l'augmentation de la charge de travail au printemps et en été, le conseil municipal accepte l'augmentation des heures de l'agent contractuel du 1^{er} juin au 31 août.

DEMANDE DE SUBVENTION

La principale du collège Michel Debet de Tocane Saint Apre sollicite une aide pour deux séjours pédagogiques auxquels 7 élèves originaires de la commune ont participé. Ces sorties étant passées, à la majorité, le conseil municipal décide qu'aucune subvention ne sera attribuée.

CONVENTIONS DE SERVITUDES

Enedis projette de réaliser des travaux sur le réseau électrique. La commune accepte de passer des conventions de servitudes pour l'accès aux parcelles ZE64 et les chemins ruraux 87 et 102.

CONTRÔLE DES POINTS DE DÉFENSE INCENDIE

Le contrôle technique des points d'eau utilisé pour la défense incendie, réalisé jusqu'en 2018 gratuitement par le SDIS sera réalisé par la Sogedo de Ribérac. Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat.

ACQUISITION ET MAINTENANCE DE DÉFIBRILLATEURS

Pour la mise en conformité avec la réglementation des Etablissements Recevant du Public, Monsieur le Maire propose l'acquisition de deux défibrillateurs. L'assemblée donne son accord et décide de souscrire un contrat de maintenance à SSI PRO.

ISOLATION ET CHAUFFAGE DE LA SALLE DES FÊTES ET DE LA CANTINE SCOLAIRE

Monsieur le Maire notifie la décision préfectorale de ne pas attribuer d'aide financière au titre de le DETR. Ce projet est mis en attente.

19 JUILLET 2024

BALADE DU LUNDI

La Communauté de Communes du Périgord Ribéracois souhaite organiser une randonnée à CELLES le lundi 29 juillet 2024

Le conseil municipal valide cette activité et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.



MESSAGERIE DE LA MAIRIE

Suite à un problème technique concernant la messagerie d'Orange, la commune a dû évoluer vers un nouveau compte plus sécurisé avec le choix d'un nom de domaine propre à la commune :

secretariat@mairiecelles24.fr

Un contrat de prestations sera signé avec TELELEC DATACOM pour 3 ans.

SÉCURITE DE L'ORDINATEUR DE LA MAIRIE

Le renouvellement de la licence antivirus est accepté pour une année à Stargate informatique BMI.

UTILISATION DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES GÉRÉES PAR LA COMMUNE DE MONTAGRIER

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un chapiteau de 200 m2, de son extension de 100 m2, de 40 barrières et d'un podium aux communes adhérentes.

27 SEPTEMBRE 2024

MISE A DISPOSITION DES TERRES COMMUNALES

Une participation forfaitaire annuelle sera demandée à l'EARL du Boisset et à l'EARL du Puy des Garennes.

ÉCOLE DE CELLES

Madame la directrice donne la liste des activités et sorties pédagogiques des enfants et sollicite le versement de la subvention. Les justificatifs ayant été produits, une somme forfaitaire sera versée à l'école.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS RIBÉRACOIS - CONVENTIONS 2024

Durant l'année, des agents communaux et intercommunaux sont mis à disposition de l'école, à la cantine et durant la pause méridienne. Les conditions de remboursement des salaires de ces agents sont fixées par conventions qui seront signées par Monsieur le Président de la CCPR et par Monsieur le Maire.

COURTS DE TENNIS

Suite au changement de Président de l'association « Tennis Club du Val de Dronne », une convention actualisée pour la mise à disposition gratuite des structures tennistiques communales sera signée par les présidents du TCVD, du Celles Tennis Club et Monsieur le Maire.

ÉVOLUTION DE LA LIGNE TÉLÉPHONIQUE DE LA SALLE DES FÊTES

Ce bâtiment étant éligible à la fibre, l'ancien contrat téléphonique sera remplacé par un nouveau avec accès internet.

MAINTENANCE DES HOTTES ASPIRANTES

La proposition de la SARL MORISSET est acceptée pour l'année 2024.

SMDE 24 – RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE POUR L'ANNEE 2023

Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation.

SUBVENTION A L'ASSOCIATION GESTION CANTINE SCOLAIRE

Monsieur le Maire donne lecture du bilan financier de l'Association pour l'année scolaire 2023/2024. Pour pallier aux charges dont celles liées à l'achat des denrées, l'emploi de la cantinière, une subvention d'équilibre du montant prévu au budget 2025 lui sera versée par acomptes.

MISSION LOCALE DU RIBÉRACOIS – RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE 2023

Après en avoir débattu, le conseil municipal prend acte de cette présentation.

25 OCTOBRE 2024

FOND DE CONCOURS

La Communauté de Communes du Périgord Ribéracois a la compétence pour l'entretien de notre voirie ; le budget alloué pour les indispensables réparations étant insuffisant, la commune l'abondera sous forme de fond de concours.

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE DU PERSONNEL

En application de la réglementation, pour le risque « **prévoyance** » lié à l'incapacité de travail, l'invalidité ou le décès, les agents qui souscriront un contrat labellisé à partir du 1^{er} janvier 2025 bénéficieront d'une participation communale de 10€ pour la catégorie B et 12€ pour la catégorie C.

DÉGREVEMENTS SUR DES TERRES COMMUNALES

Vu les événements climatiques de l'année, les services fiscaux ont attribué des remises sur le foncier non bâti pour les parcelles ZK 62 et 64 et ZK48 et 49 ; celles-ci bénéficieront à l'EARL du Boisset et à l'EARL du Puy des Garennes qui les mettent en valeur.

DON DU CLUB ATHLÉTIQUE CELLOIS

La commune entretient les équipements (remplacement du chauffe-eau).
Le conseil municipal remercie le CAC pour sa participation financière.

13 DECEMBRE 2024

PERSONNEL

➤ CONTRAT DE TRAVAIL

Sa reconduction est décidée pour 1 an à compter du 1^{er} février 2024 en faveur de l'agent technique pour l'entretien des espaces verts, des bâtiments et autres missions.

➤ AVANCEMENT DE GRADE

Suite à l'avis favorable du Comité Social Territorial, le conseil municipal décide la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe en remplacement du poste d'adjoint technique. Monsieur le Maire nommera l'agent et le tableau des effectifs sera actualisé.

➤ MÉDECINE PROFESSIONNELLE

Les conditions d'adhésion au service de médecine préventive du CDG24 sont acceptées pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2027.

TRAVAUX A L'ÉGLISE

Dans la continuité des travaux, le conseil municipal valide le devis de la SAS LARROUY pour l'installation d'un cadre en chêne au-dessus de la porte vitrée ; le comité paroissial est remercié pour le don qu'il a consenti.

LOGEMENTS COMMUNAUX

➤ MAINTENANCE DES APPAREILS THERMIQUES ET DE CHAUFFAGE

En tenant compte de la revalorisation annuelle, les propositions de Froid Cuisine 24 pour les appartements de l'ancienne poste et de la Sarl Jamot pour les logements de la mairie, du presbytère et de la mairie sont acceptées.

➤ RÉVISION DES LOYERS ET DES CHARGES LOCATIVES

Conformément aux préconisations réglementaires applicables aux logements conventionnés, les loyers seront revalorisés de 2% au 1^{er} janvier 2025 et le montant des charges locatives actualisé suivant le coût de la maintenance.

CLÔTURE DU BUDGET LOTISSEMENT

Le conseil municipal procède au vote des décisions modificatives budgétaires pour valider cette opération.

ÉCOLE DE CELLES

Un séjour en classe de découverte au Marais poitevin est prévu du 12 au 16 mai 2025 pour les élèves des classes du CM1 et CM2 ; des activités extrascolaires seront organisées avec les enfants du CP, CE1 et CE2.

Une participation forfaitaire sera inscrite au budget de l'année prochaine pour tous les élèves scolarisés à CELLES ; le versement au Foyer socio-éducatif interviendra sur présentation du budget réel et en fonction du nombre d'enfants présents.

REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Vu la réforme des redevances au 1^{er} janvier 2025, la commune ayant la compétence « assainissement collectif », le conseil municipal fixe la contrepartie de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectifs à 0,105€ HT/m³ et confie la gestion de la facturation aux abonnés à la SOGEDO de Ribérac.

DON

La commune a procédé aux réparations de la chambre froide de la salle des fêtes et au remplacement de la sono mobile. Merci au comité des fêtes qui a participé sous forme d'un don.

COMITÉ DES FÊTES



CELLES EN PÉRIGORD

Activités 2024

FÊTE A CELLES

Durant 3 jours, le premier week-end d'août, les membres de l'association se dévouent pour que vous ayez le choix des animations estivales :

Samedi 3 : loto des vacances

Dimanche 4 :

Concours de pêche
Randonnées pédestres, Trail et VTT
Repas midi – le soir avec disco gratuite
Balade en calèche
Jeux pour enfants
Spectacle pyrotechnique



Lundi 5 : concours de pétanque sauvage

Dimanche et lundi : Manèges gratuits



SALLE DES FÊTES ET HALLE

Ces structures communales sont mises à la disposition des administrés, des associations et autres utilisateurs pour répondre aux besoins des événements familiaux, des activités associatives et scolaires, des réunions professionnelles, intercommunales et divers événements.

Réservation : renseignements à la mairie
Tél 05 53 91 96 61

Gestion : les visites, les états des lieux d'entrée et de sortie, la remise des clés, conseils et consignes, l'encaissement des participations sont assurés par l'association (prise de rendez-vous au préalable avec Michelle, trésorière Tél 06 89 39 87 50)

AMELIORATION DU CADRE DE VIE

A chaque fois que vous répondez présents aux animations proposées par l'association, vous contribuez à leur réussite ; en 2024, cela a permis au comité des fêtes de faire un don substantiel à la commune pour la réparation ou l'achat du matériel.



Le Président et les membres du bureau vous en remercient et vous attendent encore plus nombreux en

2025

VIE SCOLAIRE

Bien-être, découvertes et projets communs à l'École de Celles

Cette année, l'école met l'accent sur le bien-être des enfants, les sorties pédagogiques et un projet artistique fédérateur au RPI.

Bien-être dans la cour

Une réflexion autour de la cour a été initiée pour permettre un environnement calme et agréable. Des espaces pour la lecture, des jeux collectifs et d'autres calmes permettront de renforcer la solidarité et le respect entre les élèves.

Classe de découverte

Les élèves de CM vont participer à une classe de découverte, avec des randonnées, des activités en pleine nature dans le Marais Poitevin enrichissant ainsi leurs apprentissages de façon ludique et concrète.

Sorties pour les CE

Les élèves vont stimuler leur curiosité grâce à une classe culture à Ribérac.

Un projet commun au RPI : La chorale

ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY Le Petit Prince

Avec des aquarelles de l'auteur



Tous les enfants du RPI participent à un projet artistique commun : une chorale et un conte musical "Le Petit Prince". Celui-ci rassemble les élèves autour de la musique, du chant et de la lecture, renforçant la coopération et la créativité entre les écoles.

Une année riche en découvertes, en moments de partage et en projets collectifs pour tous !

C'est la 20ème édition de l'agenda scolaire du SMD3. Cette année, il a été distribué à la rentrée de septembre aux élèves de CE2, CM1 et CM2 de Dordogne.



Un agenda imprimé en 12 000 exemplaires, qui offre aux élèves un support pédagogique et ludique qui va pouvoir les suivre de l'école jusqu'à la maison, avec plusieurs thématiques abordées : le zéro déchet, le recyclage, le compostage, ou encore plus largement la protection de l'environnement.

Le concours de l'Agenda scolaire 2023-2024 s'est déroulé du 23 mars au 5 avril dernier. C'est la classe de CM1/CM2 de l'école élémentaire de Celles en Dordogne qui a gagné.



Le président du SMD3, Pascal PROTANO, en présence du Maire, Jean Didier ANDRIEUX, de Jean-Marcel BEAU et des enseignants, a remis les récompenses.

Félicitations à toutes et tous !



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Envie de lire !
Achat de nouveaux livres
dont les prix Goncourt et Renaudot 2024



GARDERIE PERISCOLAIRE

Préparation de la fête des lumières avec sérieux par les animateurs de la CCPR



qui ont déambulé dans les rues de Verteillac avec les enfants costumés sous les applaudissements nourris des spectateurs.



Les enfants vont commencer à travailler à la rentrée sur le Festidrôle qui aura lieu au mois de mai, avec comme thématique la guinguette

CANTINE SCOLAIRE

En juin, Le repas de fin d'année scolaire sous la halle, hum trop bon « hamburger maison – frites – glace »

...et vive les vacances



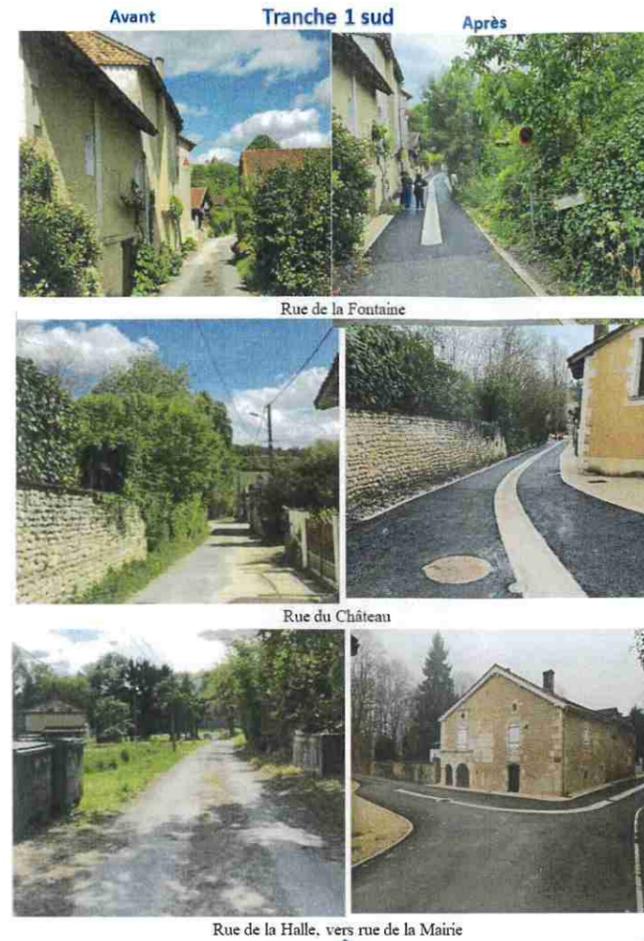
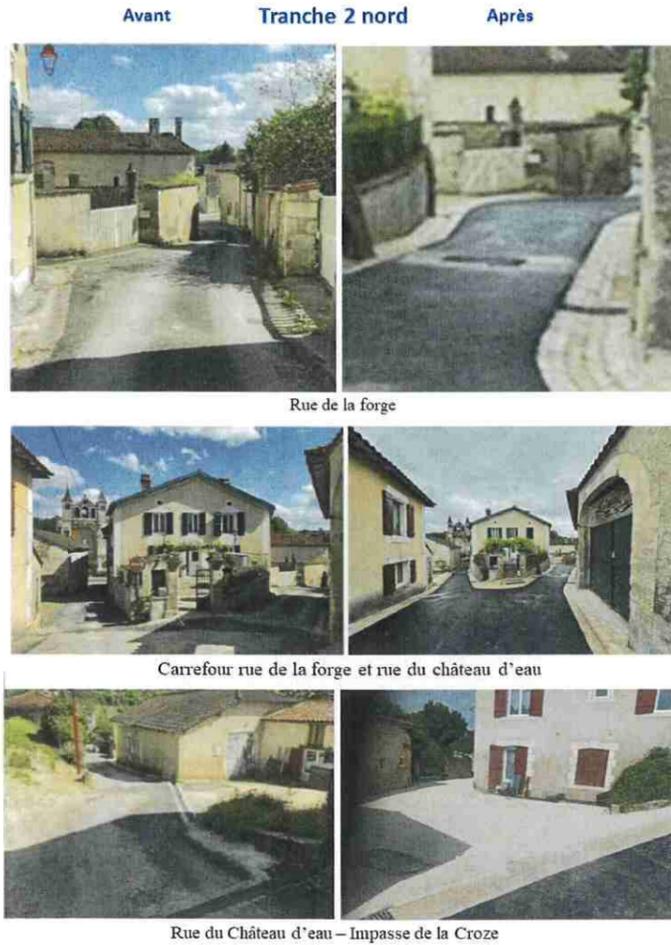
Fin octobre, tous déguisés pour le repas d'Halloween à la cantine, nous avons dévoré la soupe des sorcières, les vers lumineux, les fantômes



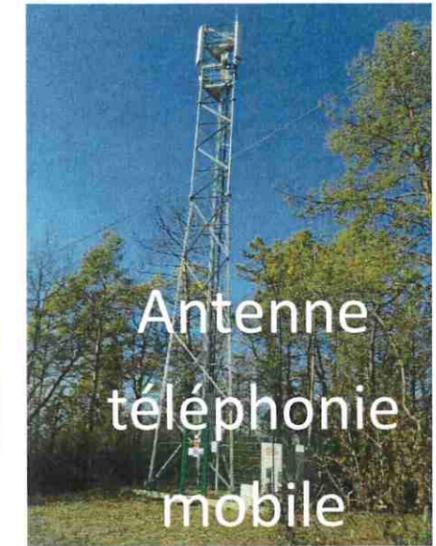
Bientôt Noël, pour bien terminer l'année 2024, nous avons dégusté un succulent repas préparé par « Christine »
Merci à l'Amicale Laïque qui nous l'a offert.



Ruelles du Bourg



Goudronnage route complexe CTC



Les réalisations importantes de l'année 2024

Mairie & Salle des fêtes

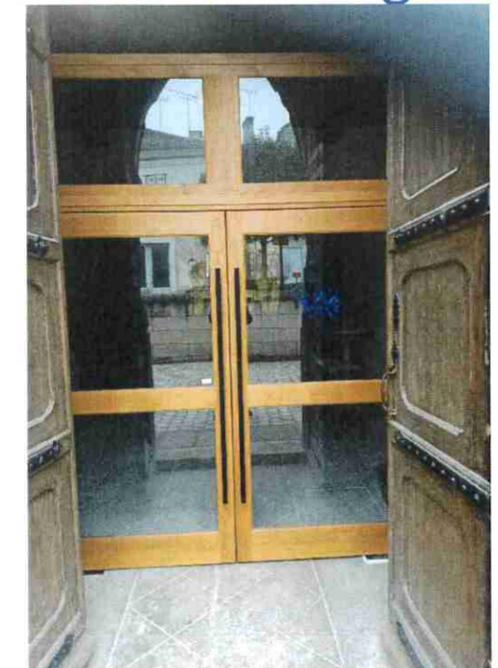
Porte vitrée église



Aire de jeux



Stores à la halle



FRATERNELLE CELLOISE DES ANCIENS COMBATTANTS

Cette année la Fraternelle et la municipalité sont restées dans la droite ligne des années précédentes en commémorant l'ensemble des fêtes patriotiques.

Il s'agit des manifestations nationales tendant à entretenir la mémoire collective sur un évènement et à rendre hommage aux acteurs ou victimes.

19 mars : Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



Dernier dimanche d'avril : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation. Hommage à la stèle du groupe Héric à nos résistants Cellois.

8 mai : Anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.



18 juin :

Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi.



11 novembre : commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France. **Nous avons une pensée pour nos grands anciens qui nous ont quittés cette année.**

Recensement : Anciens combattants ou combattants, résidant sur la commune, faites-vous connaître



auprès du bureau de la fraternelle.
Président : Jean Rémi DÉMARTEAU 06 87 51 44 52
Trésorier : Francis TÉLÉMAQUE
Secrétaire : Louis FOURGEAUD

Nous vous souhaitons de très joyeuses fêtes de fin d'année.

COMITÉ PAROISSIAL

Activités 2023/2024

Bien impliquée dans la poursuite des aménagements de l'église paroissiale, notre association assure la préparation des lieux et intervient afin de permettre le bon déroulement des différents offices religieux qui, au cours de l'année, marquent la vie de notre village.

Commémorations

Avec les personnalités représentant la municipalité et les anciens combattants (fraternelle celloise), certaines commémorations au monument aux morts se sont prolongées par un temps de recueillement dans l'église paroissiale préparée pour la circonstance

Rogations

Les temps de rencontres conviviales et de recueillement auprès de nos croix de chemin ont été bien suivis. Ils seront reconduits au mois de mai 2025 sur 3 matinées afin d'honorer la totalité de ce petit patrimoine religieux situé sur notre commune.



Saint Jean de la Lande

Les pèlerins étaient au rendez-vous. La météo clémente a favorisé la réussite de cette journée



Le regroupement convivial lors du repas du soir dans la clairière a clôturé l'évènement.

Toussaint

Belle assemblée lors de la messe célébrée à l'approche de cette fête. De plus, le 1er novembre, nous nous sommes retrouvés nombreux au cimetière pour un temps de prière près de la croix centrale. Chacune et chacun a pu, ensuite, bénir les sépultures qui leur sont chères.

Temps de l'Avent et de Noël

Cette année encore nous avons eu la possibilité de venir admirer la crèche dans l'église.



Le 4 janvier 2025, un artiste a donné un récital de chants de Noël avant le démontage de la crèche.



CELLES TENNIS CLUB

TENUE DE L'ÉTANG

La journée du 19 mai, un dimanche pluvieux, malheureux pour les pêcheurs mais heureux pour les bons vivants ! Belle opportunité pour prolonger les discussions tout en partageant un casse-croûte à la buvette ou un repas à l'abri !



La réussite de cette activité revient aux participants, aux bénévoles et à la municipalité.

Un grand merci à tous de la part des membres du bureau.

TOURNOI DES VACANCES

Durant la quinzaine du 14 au 27 juillet :

- Matches de double Hommes, Dames et Mixtes, mais aussi les + de 60 ans en simple, + 75 ans format court
- Le mercredi 24, le repas « jambon braisé » a réuni 60 participants.



- Le samedi 27, remise des prix et pot de fin de tournoi.



Le 27 juin a eu lieu notre assemblée générale électorale au siège de St Méard de Drôme.

Un nouveau bureau :

Président :

Sébastien BRACHET

Trésorier : Jean-Rémi DEMARTEAU

Secrétaire : Christiane DEMARTEAU

École de tennis et tennis à l'école

La saison 2024-2025 a débuté en septembre avec la journée des associations à Douchapt (Beauclair).

L'école de tennis a repris avec 39 élèves le mercredi 14h-15h et samedi 9h-13h sur le site de Celles.

Un cycle tennis à l'École va être mis en place après les vacances de Février jusqu'à celles de Pâques.

Tennis adultes compétition et loisirs

Résultats sportifs 2023-2024

- L'équipe féminine est championne de Dordogne en séniors+35
- L'équipe mixte termine première de sa poule et s'incline en demi-finale.
- L'équipe féminine termine également première de la phase de poule et s'incline en finale.

Rencontres de l'automne et l'hiver 2024/2025 :

- 2 équipes en Mixte, 2 en séniors +35 messieurs (l'équipe 1 s'incline en finale).
- 2 équipes en championnat Démarais
- 2 équipes messieurs et 1 équipe dame en championnat du Périgord.

Les mauvaises conditions atmosphériques font que les rencontres se déroulent principalement en salle sur le site de Celles. C'est également le cas pour les entraînements le lundi, mercredi, jeudi et vendredi.

Activités associatives

Le 27 juillet, un concours de pétanque sur le boulodrome de Celles avec 55 équipes.

Le 23 novembre, un tournoi mixte suivi d'une soirée beaujolais.

Terrains

Merci à la municipalité pour l'entretien des extérieurs et le prolongement du parking.

Un anti-mousse a été réalisé sur le terrain extérieur par les bénévoles du club.

L'étendue de notre offre, (sport santé, sport sur ordonnance, tennis loisirs, tennis compétition, tennis adapté) ouverte à tous et quel que soit votre âge dès 3 ans vous assure de trouver une formule qui vous conviendra.

N'hésitez pas à nous contacter. Tél 06 85 05 30 67

Facebook @TCValdeDronne

mail : 59240666@fft.fr.

CLUB ATHLETIQUE CELLOIS

En 2024,

En avril, le bureau du CAC était présent à la soirée des bénévoles organisée par le district où Jean-Jacques, vice-Président, a reçu une médaille d'honneur pour plus de 20 licences au club.



Quant au secrétaire, on lui décerna la médaille d'argent de la ligue.



L'entente avec Tocane a été reconduite et l'équipe opère cette saison en Départementale 3 où elle est classée en milieu de tableau.



Les U15 b de l'entente Tocane, Verteillac, Mareuil La Tour-Blanche s'entraîne au stade « Roger Andrieux » le mercredi et le vendredi soir.



L'équipe foot loisir joue le vendredi après l'école de foot un vendredi par mois.

Le CAC a relancé sa journée du souvenir en septembre avec une formule foot à huit, au départ, pour terminer en tournoi à onze.



Nous avons pu rendre hommage aux frères Giroux, aux cousins Sorey et à notre emblématique Roger Andrieux

Meilleurs vœux sportifs pour 2025 !

PÉTANQUE CELLOISE

Le 8 septembre, 62 équipes ont concouru en doublettes tout l'après-midi dans un bon esprit sportif.



Le soir, après l'effort, le réconfort autour d'un bon repas.

Merci à tous et à l'année prochaine.

LOISIRS & DÉCOUVERTES

Au cours de l'année 2024, les marcheurs ont été fidèles à nos rendez-vous mensuels de promenades. Nous avons innové en débutant la saison dès le mois de février, en choisissant de ne plus programmer de balades en juillet et août afin d'éviter les fortes chaleurs et de proposer deux parcours balisés, de distances différentes.



Promenade Apéro/tapas avec visite de l'atelier de couture « Turbule et Gigote »



Lors de la traditionnelle promenade au clair de lune, Francis Gervaise, conteur occitan, a animé la fin de soirée



Nous avons également été partenaire du club « Histoire Mémoire et Patrimoine » de La Tour-Blanche, qui a programmé une randonnée découverte patrimoniale de Celles en septembre.



En Périgord nous avons la culture du bien manger, du partage et de la convivialité, au fil de nos périples gourmands nous avons concocté de nombreux repas pour les promeneurs. Nous remercions tous les bénévoles qui nous ont aidés et contribué au succès de nos manifestations.



Enfin pour clore nos activités, nous avons offert un panier gourmand à un participant chanceux lors de la promenade tartines et confitures.



Notre assemblée générale a eu lieu le samedi 14 décembre, les rapports d'activités ont été approuvés. La composition du bureau reste inchangée. Comme la coutume le veut, le pot de l'amitié a clôturé la réunion.



Les plaquettes de programmations 2025 seront disponibles en mairie à partir de février !

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2025.



GESTION PLAN D'EAU

Un beau matin à l'aube, à Celles, il arrive que les pêcheurs oublient de taquiner les poissons pour contempler les reflets magnifiques de Dame nature ! Comme le dit si bien le dicton « la vie appartient à ceux qui se lèvent tôt »



Venez vous promener, pique-niquer toute l'année mais « Merci » de préserver les lieux et de veiller au respect du calendrier d'ouverture de la pêche de mars à juin, les dimanches et jours fériés (renseignements au 05 53 90 77 30)

Nous remercions les pêcheurs venus pratiquer leur passe-temps favori à Celles dans une ambiance chaleureuse et décontractée.



Cette saison s'est bien déroulée et nous espérons que celle de 2025 sera identique. Nous effectuerons un lâcher de gardons en début d'année.

Rendez-vous à l'étang communal « Elie Placide » !



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE

Régulation du gros gibier = battue dans le respect des consignes du Président - Rendez-vous à 8h au local de chasse à la mairie.



Et pour les chasseurs sachant chasser avec leur chien amateur du petit gibier à plumes, ce coq faisan les attend au détour d'un bosquet ...

Renseignements : tél 06 30 99 61 03

DÉTENTE CELLOISE

Michel pense qu'au tour de cartes prochain il va faire une « risquette » alors que Lili se dit de toute façon je n'aurai encore que des petites cartes...



Pour l'instant nous prenons des forces !

Bonne année à tous !



**LES
ASSOCIATIONS
COMMUNALES**

COMITE DES FETES

Président : Jean Didier ANDRIEUX
Secrétaire : Sébastien PERRARD
Trésorière : Michelle BROUAGE

PETANQUE CELLOISE

Président : Jean-Jacques BROUILLAUD
Secrétaire : Christèle DURIEUX
Trésorière : Colette DOYEN

GESTION PLAN D'EAU

Président : Sébastien PERRARD
Secrétaire : Christian FEYTE
Trésorière : Andrée PERRARD

SOCIETE DE CHASSE

Président : Philippe JABIOL
Secrétaire : Gilles SOREY
Trésorier : Jean Didier ANDRIEUX

COMITE PAROISSIAL

Président : Dominique PALUÉ
Secrétaire : Vincent DROUOT
Trésorière : M-Christine

AMICALE LAIQUE

Présidente : Sandra LABALME
Secrétaire : Nathalie BROUILLAUD
Trésorière : Melissa BROUILLAUD

GESTION CANTINE

Présidente : Sabrina VILAIN
Secrétaire : Colette DOYEN
Trésorière : Sylvie MATHIEU

CLUB ATHLETIQUE CELLOIS

Président : Lionel MUET
Secrétaire : Jean-Luc GIROUX
Trésorier : Pascal DESVEAUX

CELLES TENNIS CLUB

Président : Jean-Rémi DEMARTEAU
Secrétaire : Sylvie MATHIEU
Trésorière : Sabrina SOULIER

FRATERNELLE CELLOISE

Président : Jean-Rémi DEMARTEAU
Secrétaire : Louis Elie FOURGEAUD
Trésorier : Francis TELEMAQUE

LOISIRS ET DECOUVERTES

Co-Présidents : BROUILLAUD Denis
et Jean-Luc KANEL
Secrétaire : Dominique SOREY
Trésorière : Michelle BROUAGE

**Rejoignez-les,
participez à leurs activités,
dynamisez votre village !**



Aux familles :

- LETELLIER, Fieux Hauts
- FOISNEL, Plumentie
- MONET, Le Bourg
- GRENIER, Le Bourg
- BRUNET, Le Bourg
- BUDE, Léparre
- TRANCHANT, Joubertias
- CARRIERE, Joumarias

NOUVEAUX ARRIVANTS !

Vous êtes invités à vous présenter à la
mairie où toutes les informations
utiles vous seront communiquées



**Jean Didier ANDRIEUX, Maire,
et le Conseil Municipal vous invitent
à la cérémonie des vœux
le samedi 18 janvier 2025 à 15h
à la salle des fêtes**





ÉTAT CIVIL



ANNÉE 2024

NAISSANCES

- Axel ANDRIEUX, le 06/02/2024, **Pré de La Lande**
- Arthur MATHIEU LEGRAND, le 15/02/2024, **La Valade Haute**

BAPTÊMES CIVILS

Arthur
MATHIEU
LEGRAND
Le 21/07/2024
**La Valade
Haute**



Ninon
ROGER-SOREY
Le 21/09/2024
Gaudignac

PACS

Jean-Baptiste
SAVY
et Maud
DELAURÉ,
le 11/04/2024,
L'Hôpital



MARIAGES

Laurent SIXTE-
BOURGEOIS et
Agnès
LAPEYRONNIE

27/04/2024

Bélord



Jérôme
SIGNOURET
et Sabrina
VILAIN

08/05/2024

Le Bourg



Benjamin
POUPARD et
Pauline
PICARD

24/08/2024

La Pauze



Olivier
CARRIÈRE
et Katerina
KUKLOVA

12/10/2024

Joumarias



DÉCÈS

- René COURTIEUX, le 07/02/2024, **L'Hôpital**
- Gislaine DEKEYSER, le 24/03/2024, **Guillonnet**
- Irène BLANCHARD, le 15/04/2024, **Côte**
- Jean Guy FOURGEAUD, le 19/06/2024, **Le Châtain**
- Alain BRUNET, le 28/09/2024, **Le Bourg**
- Magali VITRÉ, le 11/11/2024, **Puyssonier**